



# Règles de fonctionnement



## NOTRE INDEPENDANCE C'EST :

Notre autonomie financière

Le choix d'un statut pour nos participants : membre, invité ou personne ressource

Notre choix de n'être affilié à aucune organisation professionnelle et/ou syndicale

Notre non intervention dans les relations commerciales de nos membres

## NOTRE SYSTEME D'ADHESION C'EST :

Une validation systématique du comité selon les valeurs du Carrefour des Entrepreneurs

Une représentation possible d'un même métier par plusieurs membres

La mise en avant de tous les secteurs d'activité quelque soit le territoire géographique

## NOTRE MODE DE FONCTIONNEMENT C'EST :

Inviter tous les membres à participer au comité

Planifier tous les deux mois des réunions à thèmes ou visites d'entreprises

Organiser un déjeuner convivial "12-14H" tous les 2 mois

Laisser à chaque membre la possibilité de proposer un événement qu'il animerait grâce à son expertise

## NOTRE COMMUNICATION C'EST :

Privilégier la communication par mail



**CARREFOUR DES  
ENTREPRENEURS**